



MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE DE L'INSPECTION ACADEMIQUE DES BOUCHES DU RHÔNE POUR LA FOURNITURE ET LA LIVRAISON DE DOCUMENTS IMPRIMES (livrets d'évaluation)

- APPEL A CANDIDATURES -

Inspection Académique
des Bouches-du-Rhône

Division de l'Organisation
Scolaire

Bureau de Gestion des Moyens
du 1^{er} degré
Chef de Bureau

Référence
Evaluation

Dossier suivi par
Patrick VALADE

Téléphone
04 91 99 66 92
Fax
04 91 99 66 93
Mél.

ce.dios13@ac-aix-
marseille.fr

28-34 boulevard
Charles Nédélec
13231 Marseille
Cedex 1

I. OBJET DU MARCHÉ

Le présent marché a pour objet l'exécution de travaux **d'impression** et **d'expédition** de documents spécifiques aux opérations d'évaluation diagnostique par protocole national de tous les élèves d'un ou plusieurs niveaux scolaires scolarisés dans les établissements publics ou privés sous contrat dans les BOUCHES DU RHÔNE (*cf. caractéristiques techniques*)

Afin de susciter la plus large consultation, le marché est passé en 3 lots séparés, afin de tenir compte des diverses périodes de passation des épreuves d'évaluation en fonction des niveaux retenus.

II. MODE DE PASSATION DU MARCHÉ

Selon le règlement intérieur de l'Inspection Académique (*cf. article 4 du règlement sur le site Internet*):

- pouvoir adjudicateur : **l'Inspecteur d'Académie**, Directeur des Services Départementaux de l'Éducation Nationale des BOUCHES DU RHÔNE,

Le marché est passé en 3 lots séparés, selon les niveaux scolaires évalués : CE1, CM2, et 6ème.

Une procédure commune de mise en concurrence est mise en oeuvre pour l'ensemble des lots.

III. DOCUMENTS A FOURNIR

Outre ceux énoncés au sein du règlement intérieur (*cf. article 3*) une déclaration sur l'honneur attestant :

- ne pas faire l'objet d'une interdiction de concourir aux marchés publics.
- ne pas avoir fait l'objet, au cours des cinq dernières années, d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire, pour les infractions visées aux articles L.324-9, L.324-16 et L125-1 et 3 du code du travail.
- Avoir satisfait à l'ensemble de ses obligations fiscales et sociales telles qu'elles résultent du code des marchés publics.
- Que le travail sera réalisé avec des salariés employés régulièrement au regard des articles L.143-3 et L.620-3 du code du travail.

IV. MODALITES D'EXECUTION - DESCRIPTION DES PRESTATIONS - CONDITIONNEMENT

Le présent marché concerne les documents susvisés devant être acheminés sur 33 sites prédéterminés dans le département des BOUCHES DU RHÔNE (*cf. annexe ad hoc du présent marché*)



1 - *Les modalités d'expédition* devront être adaptées en fonction des spécificités de chaque prestation objet du présent marché que sont notamment :

- l'impression des documents
- le comptage des documents et des produits éventuels associés
- la fourniture des conditionnements en fonction du mode d'expédition
- la confection des paquets, colis ficelés, mise en palette etc....
- l'adressage
- les dépôts des envois
- le suivi de l'acheminement
- le stockage en attente d'expédition
- les livraisons complémentaires éventuelles
- l'identification des colis
- l'édition de stickers récapitulant le contenu et les quantités accolés sur les colis d'expédition **qui ne devront pas dépasser 20 kilogrammes**
- et en règle générale, la totalité des prestations nécessitées par la bonne exécution de l'objet du marché.

2 – *Critères des prestations retenues* : les critères de prestation seront examinés dans l'ordre décroissant suivant :

- prix de la prestation
- valeur technique de l'offre

V. CARACTERISTIQUES DES DOCUMENTS DES EVALUATIONS DIAGNOSTIQUES PAR PROTOCOLE NATIONAL

- format 210 x 297 à la française
- couverture : impression en noir recto seul sur papier BENGALI 160 g
- intérieur : impression en noir recto/verso sur papier OFFSET 80 g fourni
- façonnage : 2 piqûres métalliques à cheval, rogné 3 faces
- selon documents types élaborés par le Ministère de l'Education Nationale

TYPE DE LIVRETS	NOMBRE de PAGES	QUANTITES
CE1 élèves	56+4	27190
CE1 enseignants	112+4	1851
CM2 élèves	56+4	25570
CM2 enseignants	112+4	1805
6 ^{ème} MATHS élèves	24+4	25637
6 ^{ème} FRANCAIS élèves	16+4	25637
6 ^{ème} MATHS enseignants	56+4	1247
6 ^{ème} FRANÇAIS enseignants	24+4	1247

Le nombre de pages pouvant évoluer en fonction des consignes ministérielles, une variante sera proposée par page supplémentaire pour chacun des livrets susvisés.

VI. DELAIS, EXECUTION DES EXPEDITIONS

Les opérations d'évaluation diagnostique par protocole national doivent être menées à la rentrée scolaire, **pour le niveau 6ème exclusivement.**

Ainsi, les documents nécessaires doivent être livrés aux destinataires pour la rentrée scolaire 2008/2009. En conséquence, et compte tenu des dates d'ouverture généralement constatées des services destinataires, les livraisons devront être impérativement effectuées dans la semaine **du 28 Août 2008, 8 heures, au 5 septembre 2008 16 heures dernier délai, à l'exclusion du mercredi après midi, pour les évaluations 6èmes.**



A cet égard, le titulaire doit s'assurer que les livraisons soient effectuées conformément aux destinataires mentionnés au sein de l'annexe précitée.

Pour ce qui concerne les niveaux CM2 et CE1, les opérations de passation de l'évaluation sont prévues par le Ministère de l'Education Nationale, respectivement en Janvier 2009 et Mai 2009

Les caractéristiques précises des protocoles seront communiquées par le Ministère dans le courant du mois d'octobre 2008, et feront l'objet d'une publication ultérieure.

VII. EXPEDITIONS RETARDEES

Le titulaire, lorsqu'il n'a pu livrer les documents dans les délais contractuels pour des raisons indépendantes de sa volonté, s'engage à exécuter par tout moyen possible la prestation demandée dans les plus brefs délais.

VIII. DUREE DU MARCHE

Le marché est conclu pour une durée de 12 mois à compter de sa notification.

IX. PRIX

Le présent marché est traité à prix unitaires. Ils sont réputés comprendre la totalité des prestations et des fournitures nécessaires à la bonne exécution des prestations objet du marché, les charges sociales, les frais d'étude, les taxes diverses et les frais de main d'œuvre. Le montant du règlement des commandes sera calculé en fonction des quantités effectivement livrées. La taxe sur la valeur ajoutée est celle en vigueur à la date de l'exécution des prestations objet du présent marché.

X. REGLEMENT – MODE D'ETABLISSEMENT DES PRIX DU MARCHE

Les prix du bordereau sont réputés fermes jusqu'au **31 MAI 2009**. Ils s'appliquent aux prestations intervenant entre la date de notification du marché et le 31 mai 2009.

XI. CONDITIONS DE PAIEMENT

Le paiement pourra se faire par factures distinctes pour chacun des 3 lots, ou par facture globale pour l'ensemble des lots.

Après exécution des prestations, objet du présent marché, le titulaire adressera aux « services émetteurs du bon de commande » les factures correspondantes en trois exemplaires dont un original. Dans tous les cas les factures porteront, outre les mentions légales, les indications suivantes :

- le nom et l'adresse du créancier (numéro RCS ou SIRET ou SIREN indiqué)
- le numéro de son compte bancaire ou postal
- le numéro et la date de notification du marché
- le détail des prestations (désignation, prix unitaire, quantité, montant)
- le montant total hors taxes
- le taux et le montant de la T.V.A
- le total T.T.C.
- la date de la facture

Toute demande de règlement qui ne comporterait pas ces informations sera retournée à l'expéditeur, à charge pour lui de la compléter des informations absentes.

Le paiement s'effectuera selon les règles de la comptabilité publique française, par virement administratif.

Le délai de paiement tel que prévu à l'article 98 du nouveau code des marchés publics est fixé à 30 jours, après réception de la facture et exécution des prestations du service fait par la personne responsable du marché .

XII. RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

Transmettre les propositions à :

Inspection Académique

Division de la Logistique

A l'attention de Monsieur Guy KERFOURN – Chef de Division

28 boulevard Charles Nédélec

13231 MARSEILLE Cedex 1

tél. : 04 91 99 67 04

fax : 04 91 99 66 52

mail : ce.dl13@ac-aix-marseille.fr

XIII. DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES

⇒ **30 JUIN 2008 à 12 heures** avant ouverture des plis le 30 juin 2008 à partir de 14 heures.

XIV. L'ouverture des plis aura lieu le 30 juin 2008 par une commission ad hoc présidée par Monsieur le Secrétaire Général de l'Inspection Académique des BOUCHES DU RHÔNE **les résultats seront notifiés dans la semaine du 30 JUIN au 07 juillet 2008 aux différents candidats.**

XV. DATE DE PUBLICATION SUR LE SITE INTERNET

⇒ **le Mardi 20 Mai 2008**

Fait à MARSEILLE, le **16 mai 2008**
L'Inspecteur d'Académie,
Directeur des Service Départementaux
de l'Education Nationale



Gérard TREVE



DOS1/DOS 2

EVALUATIONS CE1 - CM2 -
6ème

POINTS DE LIVRAISON				6ème				CE1		CM2	
Collèges	Adresses	N° de Téléphone	N° de Fax	cahiers élèves français	cahiers élèves mathématiques	cahiers professeurs français	cahiers professeurs mathématiques	cahiers élèves français-maths	cahiers professeurs français-maths	cahiers élèves français-maths	cahiers professeurs français-maths
MARSEILLEYRE	83 avenue Parangon 13008 MARSEILLE	04 91 17 67 22	04 91 17 67 28	1616	1616	75	75	1900	115	1640	105
Pierre PUGET	202 rue Paradis 13006 MARSEILLE	04 91 37 17 47	04 91 37 18 75	693	693	32	32	1060	65	1050	65
CAMPAGNE FRAISSINET	145 boulevard baille BP 105 13352 Cedex 05	04 91 48 15 13	04 91 92 30 95	649	649	31	31	/	/	/	/
CHÂTEAU FORBIN	286 bd de St Marcel 13011 MARSEILLE	04 91 44 74 18	04 91 89 65 40	889	889	39	39	680	45	645	45
Vincent SCOTTO	rue des forges 13395 MARSEILLE cedex 10	04 91 79 54 09	04 91 79 29 45	287	287	13	13	/	/	/	/
Louis ARMAND	30 bd Louis Armand BP 220 13427 MARSEILLE cedex 12	04 91 49 50 49	04 91 34 96 30	667	667	31	31	910	55	900	55
LONGCHAMP	23 rue Jean de Bernardy 13001 MARSEILLE	04 91 62 35 83	04 91 62 33 64	1158	1158	54	54	1670	105	1560	100
Yves MONTAND	121 chemin du Vallon Vert BP 127 13718 ALLAUCH	04 91 10 41 00	04 91 21 91 03	1060	1060	49	49	1800	110	1610	100
Edmond ROSTAND	bd Bouge prolongé 13013 MARSEILLE	04 91 12 21 30	04 91 70 15 03	652	652	29	29	/	/	/	/
Edgar QUINET	91 rue de Crimée 13003 MARSEILLE	04 91 50 23 30	04 91 95 71 20	1111	1111	49	49	1630	105	1360	90
Edouard MANET	avenue Raimu 13014 MARSEILLE	04 91 21 50 30	04 91 98 06 10	553	553	27	27	640	40	630	45
Jules FERRY	Route Saint-Louis BP 60 13015 MARSEILLE	04 91 60 17 88	04 91 60 84 14	658	658	30	30	700	45	600	40
VALLON DES PINS	bd du Bosphore Saint Antoine 13015 MARSEILLE	04 91 65 46 44	04 91 51 56 73	669	669	30	30	1160	70	1090	70
Camille CLAUDEL	Zac de la Tuilière 13127 VITROLLES	04 42 79 18 00	04 42 79 35 83	874	874	40	40	760	50	720	45
Emilie de MIRABEAU	Quartier de la Bastide du Tron BP 90 13700 MARIIGNANE	04 42 88 49 10	04 42 77 74 40	940	940	42	42	790	50	690	45
COMMANDANT COUSTEAU	Avenue de la Plantade 13340 ROGNAC	04 42 87 55 49	04 42 87 13 41	324	324	15	15	/	/	/	/
Marcel PAGNOL	Chemin des Rayettes 13500 MARTIGUES	04 42 80 18 99	04 42 49 22 13	1266	1266	60	60	1820	111	1860	125
Louis PASTEUR	Place Roger Salengro 13800 ISTRES	04 42 55 38 38	04 42 55 00 98	658	658	29	29	680	45	650	45
Les MATAGOTS	Avenue Emile Sellon 13600 LA CIOTAT	04 42 98 10 40	04 42 98 10 39	639	639	30	30	800	50	850	55
Joseph LAKANAL	Chemin des Fyols 13400 AUBAGNE	04 42 70 08 53	04 42 84 25 81	1193	1193	54	54	890	55	810	50
ARC DE MEYRAN	Chemin de la Cible 13617 AIX-EN-PROVENCE	04 42 27 73 89	04 42 26 11 41	582	582	27	27	1770	120	1740	120
GREASQUE	Avenue de l'ancienne gare 13850 GREASQUE	04 42 58 80 14	04 42 58 80 77	665	665	31	31	820	50	770	50
Georges BRASSENS	Montauray La Benoite 13320 BOUC-BEL-AIR	04 42 94 91 40	04 42 22 29 31	591	591	27	27	1600	100	1570	100
ROQUEPERTUSE	Les quatre tours route de Berre 13880 VELAUX	04 42 46 43 00	04 42 46 43 01	331	331	15	15	/	/	/	/
Albert CAMUS	Bd Guy de Maupassant 13140 MIRAMAS	04 90 58 11 32	04 90 50 30 95	440	440	21	21	680	45	670	45
Jean MOULIN	Quartier St Côte bd Europe BP 133 13657 SALON-DE-PROVENCE	04 90 56 14 20	04 90 56 38 81	1098	1098	49	49	860	55	865	55
Jean GUEHENNO	7 avenue Jules Ferry 13410 LAMBESC	04 42 92 72 32	04 42 92 71 47	786	786	36	36	/	/	/	/
Vincent VAN GOGH	rue Jean Giono 13200 ARLES	04 90 93 55 55	04 90 96 94 83	954	954	44	44	1650	105	1445	95
René CASSIN	avenue Prosper Mérimée BP 8 13158 TARASCON	04 90 91 09 64	04 90 91 35 12	873	873	41	41	1020	60	945	60
Maximilien DE ROBESPIERRE	Zac Malleberge BP 79 13230 PORT ST LOUIS DU RHONE	04 42 11 71 20	04 42 11 71 29	127	127	6	6	/	/	/	/
ROCHER DU DRAGON	Avenue H. Pontier 13100 AIX-EN-PROVENCE	04 42 21 16 86	04 42 96 58 75	1345	1345	62	62	/	/	/	/
JEAN JAURES	Quartier la Marinière 13860 PEYROLLES EN PROVENCE	04 42 67 04 04	04 42 67 03 87	189	189	9	9	/	/	/	/
INSPECTION ACADEMIQUE	28 bd Charles Nédelec 13231 MARSEILLE cedex 1	04 91 99 66 95	04 91 99 66 93	1100	1100	120	120	900	200	900	200
TOTAL				25637	25637	1247	1247	27190	1851	25570	1805